

Penser l'évolution d'un bourg

Mission de conseil en architecture, urbanisme et paysage

Des questionnements légitimes :

- Comment prendre en main le projet ? Par où commencer ? Quelle démarche entreprendre pour penser l'évolution d'un bourg ?
- Comment appréhender la réflexion urbaine à court terme ?
- Comment appréhender l'accueil de nouveaux habitants sur le plus long terme dans un contexte de sobriété foncière (ZAN, etc.) ?
- Quels sont les sujets et les secteurs stratégiques dans le bourg, au regard de son évolution ?
- Quelles sont les caractéristiques du bourg et comment préserver son identité ?
- Quels sont les outils à disposition de la collectivité pour agir concrètement ?
- Comment impliquer la population dans le projet d'évolution du bourg ?

L'apport du CAUE :

- Appréhender le projet urbain à différentes échelles.
- Comprendre l'évolution du cœur de bourg via un diagnostic spatial adapté afin de proposer une réponse juste et contextualisée.
- Identifier les secteurs à enjeux (site ou bâtiment).
- Amorcer une réflexion pour mettre en place une stratégie foncière.
- Proposer différents scénarios d'évolution d'un site et mettre en avant les atouts et inconvénients.
- Alimenter le débat au sein du conseil municipal afin que les élus puissent prendre des décisions en connaissance de cause.
- S'appuyer sur les différents partenaires pour concrétiser la réflexion.
- Guider la commune pour passer de la réflexion à l'opérationnel.

Pour aller plus loin :

- Formations [Quelles formes urbaines pour demain ?](#)
[Patrimoines et cadre de vie](#) [Renouvellement urbain et revalorisation des bourgs](#)
- [Atelier densification spontanée](#)
- [Cycle de visites](#)

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loire-Atlantique est un outil d'aide à la décision à disposition des collectivités et habitants du territoire. Il conseille, sensibilise, informe et forme les élus pour les éclairer dans leur réflexion. Son intervention s'établit en amont des phases opérationnelles.

Les compétences en architecture, en urbanisme et en paysage sont mobilisées en fonction du sujet, la pluridisciplinarité est privilégiée. Chaque conseil est établi sur-mesure, en lien étroit avec la collectivité.

L'intérêt pour la collectivité :

- Se doter d'une vision globale pour l'évolution du cœur de bourg.
- Bénéficier d'un regard neutre et constructif sur l'état des lieux et sur les orientations adaptées à la commune.
- Prendre du recul sur les besoins à plus long terme.
- Anticiper les éventuelles difficultés qui surgissent lorsque les bases d'un projet et de la réflexion ne sont pas suffisamment partagées.
- Questionner les manières de faire pour agir en cohérence avec les besoins et les enjeux identifiés.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs.



Centre-bourg de Bouée
© CAUE de Loire-Atlantique

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement sur mesure ou adhérer au CAUE ?

Contact : 02 51 72 90 45 – contact@caue44.fr

